



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION
EN GUADELOUPE**

CORONAVIRUS : YO TÉ DWÈT PRÉVWA POU NOU TÉ PARÉ !

L'annonce, le jeudi 12 mars 2020, de la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires par le Président Macron, dès le lundi 16 mars, a été une surprise pour tous en raison des dernières déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale qui jusqu'à jeudi matin ne l'envisageait même pas.

La mesure préventive et drastique de fermer les établissements scolaires de Guadeloupe a été appliquée alors que nous n'en sommes qu'aux premiers stades de la propagation du virus, tandis qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy les autorités compétentes ont fait le choix de laisser ouverts les établissements scolaires.

Dans ce contexte de crise, nous constatons que l'absence de cadrage clair de la part du rectorat génère trop de disparités entre les organisations des établissements. Le SPEG demande au Recteur de définir une conduite commune afin d'éviter des dérapages. Certains établissements vont jusqu'à demander aux personnels de venir « pointer » chaque jour alors que d'autres ne donnent aucune consigne. C'est à n'y rien comprendre !

Quoiqu'il en soit, la seule demande clairement exprimée par le Ministre de l'Éducation Nationale et reprise par le Recteur c'est la nécessaire continuité pédagogique. Elle ne peut pourtant s'envisager sans des mesures simples qui auraient dû être prises en amont en tenant compte du terrain :

- *recenser le nombre d'enfants dans les foyers;*
- *savoir quel est le niveau minimal d'équipement disponible (accès à Internet, smartphone, tablette ou ordinateur) ;*
- *accompagner les familles d'enfants allophones ;*
- *préparer concrètement les personnels à ces nouveaux modes de transmission à distance des connaissances ;*
- *faire régulièrement l'état des moyens matériels et humains disponibles à mesure de la propagation du COVID-19.*

Ce diagnostic indispensable mais inégalement et tardivement réalisé dans l'académie (quand il a été fait) devrait aider l'administration rectorale à proposer des solutions réalisables adaptées à notre réalité.

Le principe d'un enseignement à distance tel qu'il est discuté actuellement dans les établissements ne peut faire fi de l'inégalité face au numérique (en termes de moyens et de maîtrise de l'outil et d'accompagnement des enfants). En effet, nous savons que dans nos territoires il existe encore trop de zones blanches.

De plus, dans une famille avec plusieurs enfants scolarisés, à moins de disposer de plusieurs dispositifs numériques adaptés et d'un accès fluide et continu au réseau il

sera difficile pour chacun des enfants d'être en même temps soit sur les plateformes numériques (Pronote, Beneylu, CNED...) soit connecté à une classe virtuelle.

Le SPEG dans ce contexte de crise regrette qu'il n'y ait pas eu plus d'anticipation de la part de l'administration rectorale afin de communiquer aux personnels une procédure claire.

Il convient de préparer, en amont, le retour à la normale dans les établissements, aussi bien pour les élèves que pour les personnels, afin d'éviter tout cafouillage et perte de temps supplémentaires.

L'engagement de tous les personnels de l'éducation en Guadeloupe pour la réussite des élèves n'est plus à démontrer !

**Asirépapétèt, a pa prèmyé kriz nou ka jéré.
Fwa-la sa osi SPEG é tout pèwsonèl a
lédikasyon an Gwadeloup, ké sav pòté mannèv
pou fè zèlèv an nou vansé.**

*Pointe-à-Pitre, le 13 mars 2020
Le Conseil Syndical du SPEG*